



## Formation continue DPE avec mention (passage du cycle 5 à 7 ans)

Version R001

### Public

Diagnostiqueur certifié DPE avec mention  
souhaitant passer du cycle 5 ans à 7 ans

### Objectifs de la formation

- Comprendre la réglementation du DPE.
- Maîtriser la thermique du bâtiment.
- Insister sur les différents outils pour la réalisation des DPE.
- Identifier les principaux systèmes des bâtiments.
- Posséder la thermique des bâtiments à usage d'habitation et les bâtiments tertiaires.
- Savoir évaluer la consommation des bâtiments en utilisant une règle de calcul réglementaire.
- Etre capable de proposer des recommandations

### Programme



#### Jour 1 : Réglementation

- Textes législatifs et réglementaires
- Logiciels pouvant être utilisés
- Notions juridiques de la propriété des bâtiments et relations légales
- Terminologie technique et juridique du bâtiment

#### Jour 2 : Généralités sur le bâtiment

- Les typologies de constructions
- Les matériaux et produits de constructions
- Les différentes parties d'ouvrages
- Les spécificités des bâtiments construits avant 1948 (hygrométrie des matériaux)

#### Jour 3 : La thermique du bâtiment

- Les notions thermiques hiver et été
- Les grandeurs physiques
- Les différents modes de transfert thermique
- Les principes de calcul de déperditions
- Les principes de calcul réglementaire
- Les matériaux de constructions propriété et patrimoine
- Les défauts d'étanchéité à l'air et la mise en œuvre des isolants
- Les possibilités d'amélioration énergétique et leurs impacts (GES, besoins d'énergies et hygrométrie)

#### Jour 4 : Les systèmes

- Les réseaux de chaleur, les équipements techniques de chauffage et climatisation et la production d'eau chaude sanitaire
- Les principaux équipements de ventilation
- Les équipements de contrôle intérieur
- Les défauts de mise en œuvre et les besoins de maintenances
- Les nouvelles technologies et énergies renouvelables
- Les notions de rendement et l'amélioration énergétique



35 heures (5 jours)



Formation e-learning

**NB :** Ce programme est indicatif et représente l'ensemble des sujets abordés, en fonction des exigences du groupe de stagiaires, il est susceptible d'être modifié.

### Formateur(s)

**Formateur Coach Expert  
dans le domaine Énergie**

**Se référer au site internet  
pour consulter le tableau  
des formateurs**

#### Jour 5 : Les spécificités autres que ceux des immeubles à usage unique d'habitation

- Les généralités des bâtiments et thermique des bâtiments, et les textes réglementaires
- Le diagramme de l'air humide
- Les différents systèmes de chauffage, ventilation, éclairage
- Les chaufferies
- Les auxiliaires des différents systèmes
- La prévention du risque légionnelles
- Les principaux éléments collectifs de chauffage, climatisation, ECS et ventilation
- Le conditionnement de l'air, et la distribution hydraulique et aéraulique
- Les centrales de traitements de l'air
- Les possibilités d'amélioration énergétique et leurs impacts

## LES PLUS

- Formation accessible en ligne 7 jours sur 7
- Formation réalisée par des diagnostiqueurs pour des diagnostiqueurs
- Etude de cas
- Retour de terrain

**1h de coaching en  
visioconférence**

## 1 Prérequis

Être certifié DPE avec mention

## 2 Indicateurs de résultats

Se référer au site [www.academie-minerva.fr](http://www.academie-minerva.fr)

## 3 Modalités d'inscription, tarifs, délais & accessibilité

Accessibles en ligne sur le site internet [www.academie-minerva.fr](http://www.academie-minerva.fr) pour un montant de 450 € TTC.

Pour plus de renseignements sur les CGV, l'accessibilité, les délais : rendez-vous sur le site internet de l'Académie Minerva ou nous contacter.

## 4 Pédagogie et évaluation

- Méthodes et outils adaptés au e-learning (plateforme, contenu vidéo, quizz, cas pratique)
- Validation de la formation par des quizz en cours et en fin de formation